



## Le parc éolien pourrait s'étendre

Le projet d'implanter trois ou quatre éoliennes terrestres devrait voir le jour à l'horizon 2018. Explications.



Florent Épiard.

### Trois questions à...

**Florent Épiard,**  
chargé de projet chez IEL (Initiatives  
et énergies locales)

#### **Pouvez-vous nous parler de ce projet d'extension d'éolien terrestre ?**

Le parc éolien existant, à cheval sur La Poterie et Saint-Aaron, compte quatre éoliennes. Le nouveau projet, lancé depuis un an, verra la création d'un parc de trois ou quatre éoliennes. Rien n'est arrêté pour l'instant. Nous sommes dans la phase d'études, c'est cela qui prend le plus de temps. Les futures éoliennes seront un peu plus grandes que les existantes. Le parc actuel produit, par an, 16 millions de kwh. Avec l'installation du futur parc, la production augmentera en moyenne de 15 à 30 %.

#### **Où seront implantées ces éoliennes ?**

Elles seront implantées sur le territoire de la commune de Saint-Aaron.

Nous louons l'emprise au sol sur les terrains. La réglementation impose 500 mètres entre l'éolienne et les habitations. Nous passerons à 600 mètres. L'installation de ces éoliennes est aussi importante pour faire travailler les entreprises locales. Si le projet aboutit, après les réunions d'informations pour le public, après le dépôt du dossier en préfecture, puis l'enquête publique, ces éoliennes seraient posées à l'horizon 2018.

#### **Le coût de ce projet ?**

Une éolienne coûte en moyenne 2,5 millions d'euros. C'est un projet privé. Nous achetons les éoliennes, les installons, et nous revendons l'électricité à EDF. Il n'y a pas de financement public. En revanche, on peut ouvrir ce projet à un investissement participatif, c'est-à-dire que les particuliers peuvent détenir des parts dans ce projet.

*Recueilli par  
Sonia TREMBLAIS.*